



COMPTE-RENDU DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE DU 9 FÉVRIER 2023

Première Formation Spécialisée depuis la réforme des instances du dialogue social et des élections de décembre 2022, cette FS présidée par Monsieur MENETTE, qui, devant s'absenter au cours de la séance, passera la présidence à Monsieur GALAND, s'est tenue à Mulhouse.

Comme le CSAL, elle ne s'est pas tenue dans sa forme "définitive" puisqu'à ce jour, elle n'est régie par aucun règlement intérieur...

La direction a essayé une organisation bâtarde qui reprendrait par ci le fonctionnement de l'ancien CHS-CT, et par là celui de l'ancien CTL, selon ce qui l'arrangeait le plus...

Elle a notamment pris l'initiative de ne pas convoquer ni informer les suppléants de la tenue de cette instance et de son ordre du jour, ce qui va à l'encontre de tous les échanges nationaux qui se sont jusqu'alors tenus.

En introduction, le Président s'est ému du nombre important de présents du côté des organisations syndicales et qu'à l'arrivée du nouveau règlement intérieur, la participation des titulaires/suppléants/experts serait revue.

Pour FO, c'est clair et net, si l'organisation des instances n'est pas une priorité pour les décideurs nationaux, à défaut de cadre légal, rien ne peut être imposé aux OS et nous avons exprimé notre refus des modalités de convocation selon le RI de l'ancien CTL.

I) Désignation du/de la secrétaire de la FS parmi les OS (pour avis)

En l'absence de cadre légal, cette désignation n'est pas fondée selon nous. La CFDT et la CFTC ont exprimé le même point de vue.

Pour faire fonctionner l'instance, il est simplement décidé de voter pour un secrétaire à chaque séance jusqu'à celle qui approuvera le règlement intérieur. La SD de Solidaires s'est portée, sans surprise, candidate pour cette séance. Accord unanime des OS.

II) Point budgétaire : proposition de devis et d'achats (pour avis)

Sans qu'aucune information ni présentation ne soit faite, nous avons découvert à ce moment de la séance, qu'étaient présents en visioconférence le nouvel ISST, Monsieur PERISSET, et l'animatrice de la politique ministérielle de prévention, Madame ROMERO. Nous déplorons l'absence d'explication sur l'articulation des différents crédits mais aussi du rôle de chaque acteur de prévention dans les nouvelles instances.

Toujours sans information ni document, l'animatrice a rapidement évoqué les budgets alloués aux directions en matière de crédits et de formations. Nous attendrons la séance dédiée pour vous les présenter. La seule information importante était que les dépenses pouvaient déjà être engagées !

Toutes les propositions de crédits correspondaient à des préconisations du médecin de prévention, FO a donc validé l'achat de :

- deux bureaux réglables ;
- deux fauteuils ergonomiques ;
- deux bras d'écran, bureau et domicile pour télétravail, étant précisé que l'accord pour le matériel à domicile était validé parce que le médecin de prévention l'avait préconisé et qu'il ne saurait, à l'avenir, pas accepter des dépenses pour des aménagements de locaux que l'administration et la FS ne peuvent visiter.

Nous sommes également intervenus pour inviter la direction à tenir compte, sans entrer dans les situations individuelles médicales, des motifs génériques des préconisations dans ses réflexions/politiques à venir en matière d'équipement standard.

À la suite de la visite de la trésorerie hospitalière de Mulhouse, les membres du CHS-CT avaient relevé une problématique d'isolement de l'agent en poste à l'accueil de l'hôpital EMILE MULLER auquel un dispositif d'alarme pouvait palier.

La FS a validé à l'unanimité l'achat de cette ceinture.

III) Situation de la trésorerie de Mulhouse Sud Alsace GH (pour information)

Lors de la visite de l'antenne, de nombreuses réserves avaient été soulevées par les membres du CHS-CT, il semblerait que la direction les ait bien entendu parce qu'elles ont toutes fait l'objet de modifications satisfaisantes. Reste la question du maintien de cette antenne, sujet qui fera l'objet d'un point en CSAL.

Ce point a également été l'occasion d'évoquer les mesures prises par la direction suite au décès soudain de notre collègue. Nous avons pu exprimer notre satisfaction quant à sa réactivité et aux différents dispositifs notamment en matière de soutien aux collègues.

La FS a, dans la continuité, décidé de bloquer une enveloppe de réserve de 2 000 €, disponibles à l'avenir dans des circonstances similaires si les agents exprimaient un besoin de soutien psychologique.

IV) Les déménagements : calendrier prévisionnel (pour information)

Le calendrier prévisionnel des différents déménagements, ainsi que diverses informations afférentes aux opérations de déménagement, sont dorénavant accessibles sur le site ULYSSE 68.

Néanmoins, cela risque encore de bouger...

V) Fiches de signalement (pour information)

Pas de commentaire sur le suivi des fiches de signalement, ni sur le traitement au niveau local.

Par contre, nous constatons que les simples lettres d'admonestation ne semblent plus ni efficaces ni satisfaisantes. A travers cette instance, et par l'intermédiaire de notre direction, nous voulons que soit remontée à la Centrale, la nécessité de modifier les sanctions qui se limitent à cette lettre d'admonestation ou à l'application de l'article 40. Il convient de créer des niveaux intermédiaires pour couper court à cette augmentation et banalisation des incivilités faites aux collègues qui ne font qu'exercer leurs missions !

VI) Accidents de travail 2022 (pour information)

12 accidents de travail ont été recensés au titre de l'année 2022, 11 ont eu lieu sur le trajet entre le domicile et le travail et 1 a eu lieu en service télétravail.

Nous constatons qu'il est difficile pour l'administration de mettre en place des mesures de prévention pour ces situations au vu de leur contexte.

La direction nous a communiqué pour information la procédure de signalement qui a été transmise aux chefs de service.

VII) Lancement de la campagne DUERP 2023 et calendrier (pour information)

Nouvelle assistante de prévention et nouveau directeur, nous constatons que le sujet est enfin abordé à sa juste mesure !

Présentation du calendrier aux chefs de service et aux OS qui, dans la mesure du possible et compte-tenu des contraintes de temps imposées au niveau national, s'attache à intégrer à chaque fois que c'est possible les déménagements nombreux cette année pour limiter les constats relatifs à des sites qui ont vocation à ne plus être occupés d'ici la fin de l'année

Des réunions CVT seront imposées dans tous les services pour que cessent enfin les DUERP faits à la sauvette en dernière minute par les Chefs de service... Vous trouverez en pièce jointe, pour info, le vade-mecum.

FO a invité la direction et l'assistante de prévention à être attentifs aux DUERP des services qui occupaient des sites temporairement pour que leurs remarques soient prises en compte au bénéfice des services qui seraient amenés à arriver, postérieurement à la tenue du DUERP, dans ces mêmes locaux.

VIII) Questions diverses

A) Fermeture du SGC MULHOUSE les vendredi matin

Par accident, FO a appris que le SGC de MULHOUSE fermerait à partir du 6 février 2023 son accueil au public tous les vendredi matin.

Nous demandons à la direction pourquoi elle n'a pas daigné faire de consultation/information officielle sachant que toutes les modifications d'accueil ont jusqu'ici fait l'objet d'un point pour avis à l'ordre du jour des CTL.

Nous souhaitons également que nous soient apportées des explications quant au motif de cette fermeture. Nous avons entendu parler du futur déménagement, si tel est le cas, nous souhaitons comprendre pourquoi d'autres services n'en ont pas bénéficié.

Pour ce qui est de la consultation/information, Monsieur GALAND n'a pas été en mesure de nous répondre.

Par contre, il a été capable de nous affirmer que ce n'était pas lié au déménagement. Il s'est engagé à ce que nous ayons une réponse dans les plus brefs délais.

B) Représentant CHSCT informel cité

Fabien MULLER et Christophe VOGEL sont reconduits dans leurs fonctions de représentants des OS élues de la DDFIP pour le CHS-CT informel des cités.

IX) Programmation des prochaines réunions

- Un GT FS-formation aura lieu le : 27/03/2023,

- Une visite bâtiment B Mulhouse par une délégation de la FS aura lieu le : 12/04/2023.

Mathilde LANG (titulaire)

Fabien BONISCHO (suppléant)

Christophe VOGEL (expert)